

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 8 juin 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 juin 2018

2018 R31 Désignation des représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein de l'Établissement Public de Coopération Culturelle – Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris-Boulogne Billancourt.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 22 mai 2018 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désignée pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein de l'Établissement Public de Coopération Culturelle – Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris-Boulogne Billancourt (Conseil d'Administration) :

- Mme Marie-Christine LEMARDELEY, en remplacement de Mme Alexandra CORDEBARD, démissionnaire, désignée lors de la séance des 16 et 17 juin 2014

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO